

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL SUD-OUEST
LIGUE WILAYA DE FOOTBALL NAAMA

Site web: <http://www.lwfnaama.dz> / Facebook: lwfnaama / Email: lwfnaama@hotmail.fr

COMMISSION WILAYA DE DISCIPLINE
Procès –Verbale N°09 Séance du 18/02/2024

Membres Présents :

MM	LASKRI	Habib	Président
	KHERRAFI	Gherissi	Secrétaire
	BELLIA	Ibrahim	Membre

*****Championnat Division Honneur *****

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement des affaires
- Vu les feuilles de match.
- Vu les rapports des arbitres.
- Vu les rapports des délégués

09^{ème} journée

DEFALCATION

Vu l'affaire n°04 parue sur PV n°02 du 02 Janvier 2024 portant sanction financière à l'encontre du JMK Kalaa ;

Vu la mise en demeure n°28 du 04 Février 2024 fixant les échéances du 02 Janvier 2024 Au 11 Février 2024.

Vu les disposition de l'article 133 du RCFA Séniors ;

Vu le non paiement dans les délais ;

la commission décide :

Défalcation d'un (01) point à l'équipe sénior du JMKalaa à compter du 18 Février 2024

AFFAIRE N°18: Rencontre ESM // JMK du 17/02/2024

- Partie non jouée
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que l'arbitre de la rencontre **ESM / JMK** na pas en lieu suite de l'absence de l'équipe **JMK** au lieu et heure prévue de la rencontre
- Attendu qu' après la tente d'un laps de temps réglementaire l'arbitre établie un constat d'absence de l'équipe **JMK**
- Attendu que l'arbitre en agissant de la sort à fait une juste application de la réglementation
- . Par ces motifs la commission décide (Article 62 des R.G de la FAF. Phase Retour)
- Match perdu par pénalité pour **JMK** pour en attribuer le gain au **ESM** qui marque (trois) 03 points et un score de trois (03) but a zéro (00)
- Défalcation de **06 points** pour l'équipe **JMK**
- Amende de **5.000.00 DA** de l'équipe **JMK**.

Président de la Commission
HABIB LASKRI